

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EN DATE DU 13 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq le treize février à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle GENEVELLE, Vice-Présidente du CCAS.

Présidence:

Madame Isabelle GENEVELLE, Vice-Présidente du CCAS

Présents:

Mesdames GENEVELLE, GOSSELIN, BULLIER, LOPES, BRIEND, MECHIN,

COUTON.

Messieurs CAPRONI, LEQUIN, MAROTTE, RIH.

Absents excusés:

Madame BRAU donne pouvoir à Madame GENEVELLE.

Madame DUCHON donne pouvoir à Madame BRIEND.

Madame DULONGPONT donne pouvoir à Monsieur CAPRONI. Monsieur COUTON donne pouvoir à Madame GOSSELIN. Monsieur SAMAMA donne pouvoir à Madame BULLIER.

Madame ERMACORA.

Secrétaire:

Monsieur Eric TARRADE, Directeur du CCAS

Nombre de Membres en exercice

: 17

Nombre de présents

: 11

Nombre de votants

: 16

Réf: 2025/02/3 - OBJET: Organisation d'un séjour ANCV séniors en vacances en 2025

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Vice-Présidente et délibéré,

VU l'article R 123-20 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

DELIBERE

Article 1 : Décide d'autoriser à l'unanimité Madame le Président à signer tous les documents relatifs à l'organisation d'un séjour ANCV séniors en vacances.

Accusé de réception en préfecture 078-217805456-20250213-2025-02-3-DE Date de réception préfecture : 17/02/2025

Article 2 : Dit que les dépenses afférentes sont inscrites au Budget Primitif 2025.

Délibération rendue exécutoire par transmission en Préfecture

en Préfecture
le: 11 : 02 . 202 (
et par publication en ligne
le: 12 : 02 . 202 (

Saint-Cyr-l'Ecole, le: 12.025

Sonia BRAU

Président du CCAS Maire Conseiller départemental Vice-Président de Versailles Grand Parc Pour extrait certifié conforme

Sonia BRAU

OF SAINT-CH

Président du CCAS Maire Conseiller départemental Vice-Président de Versailles Grand Parc

> Signé électroniquement par Sonia BRAU

> > Le 15 février 2025

Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Cyr-l'École – Séance du 13 février 2025 Délibération n° 2025/02/3

> Accusé de réception en préfecture 078-217805456-20250213-2025-02-3-DE Date de réception préfecture : 17/02/2025